



# La VIE de BRÉVAL

mairie-de-breval@wanadoo.fr • www.mairie-breval.fr • www.facebook.com/breval78980/ • appli mobile « Bréval »

Ouverture de la mairie : de 9h à 12h du lundi au vendredi ainsi que le 1<sup>er</sup> samedi du mois. **Fermée le mercredi pendant la crise sanitaire.**



## Mes Chers Administrés,

Le permis de construire de notre future Maison Médicale située Rue Jean Mermoz a été déposé.

L'ouverture de la structure est prévue au deuxième trimestre 2022.

\*\*\*

Comme partout sur le territoire national, nos aînés rencontrent de grandes difficultés pour se faire vacciner contre la Covid-19. J'ai appelé la direction de l'ARS 78 qui m'a expliqué que les doses manquaient, et que la situation pourrait peut-être s'améliorer fin Mars... En attendant restons prudents, tout en continuant de vivre...

\*\*\*

Les travaux autour de l'église doivent se terminer fin Avril ; ils ont dû être interrompus quelques jours, en raison de la chute des températures en février.

\*\*\*

J'ai le regret de vous informer, que la cérémonie festive prévue le 12 mars, en l'honneur des médaillés du travail, des nouveaux arrivants, et des bébés nés en 2020, est annulée suite à la crise sanitaire. Nous espérons toujours pouvoir organiser les autres manifestations prévues en mai et juin...

\*\*\*

J'ai reçu deux lettres anonymes concernant des conflits de voisinage au Hameau de la Butorne. Vous comprendrez que je ne peux y donner suite... Que le ou les plaignants n'hésitent pas à prendre rendez-vous avec moi auprès du secrétariat de la Mairie.

\*\*\*

Enfin, je voulais rappeler aux parents des élèves l'importance de respecter le protocole sanitaire en vigueur de façon scrupuleuse. La semaine précédant les vacances scolaires, 1/3 des effectifs de l'école maternelle était absent. En effet, les enfants ayant de la température et/ou des signes de rhume ne doivent en aucun cas être scolarisés.

\*\*\*

À tous, je souhaite bon courage dans cette période sanitaire difficile.

Bien à vous.

Thierry NAVELLO,  
Maire de Bréval

Directeur de la publication : **Thierry NAVELLO** - Rédacteur en chef : **Julie FLAMAND**  
Commission information : **Thierry NAVELLO, Maryse MAUGUIN, Julie FLAMAND**  
Conception : **Olivier BELLET** - Impression : **Wauquier** - 01 30 93 13 13

## AGENDA du mois

- 04 mars : Bus Santé Femmes
- 05 mars : Conseil municipal - Salle polyvalente
- 24 mars : Encombrants Centre de Bréval
- 26 mars : Conseil municipal - Salle polyvalente
- 14 avril : Encombrants Hameaux de Bréval



Plus d'informations en page 5

# BUS SANTÉ FEMMES

**GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS**  
venez à la rencontre d'une équipe de professionnels



Une infirmière



Une coordinatrice



Un avocat



Un médecin



Un psychologue



Un chargé de prévention

Espace écoute et conseils de vie quotidienne

Espace prévention santé

Espace dépistages

**Jeudi 4 Mars 2021**  
Parking d'Intermarché à **Bréval**

de 10h à 17h

Informations au 01 41 37 11 10 ou  
www.institut-hauts-de-seine.org



## K ÉTAT CIVIL

### MARIAGES

Gnébéhy DOUCROU et Mobié DJOROGO mariés le 23 Janvier 2021  
Sébastien LUCE et Elise DURCA mariés le 06 Février 2021

### DÉCÈS

Janine DÉSŒUVRE, veuve DENIAU décédée le 04 Novembre 2020 à ILLIERS-L'ÉVÊQUE (Eure)  
Yvonne Irène CUYLLE, veuve FREULARD décédée le 23 Janvier 2021 à BRÉVAL (Yvelines)  
Jean-Claude Roger Etienne NOURISSON décédé le 29 Janvier 2021 à ABONDANT (Eure-et-Loir)



## Mairie de Bréval

3 Place du Maréchal Leclerc  
78980 BRÉVAL  
Tél. : 01 34 97 90 90

### Horaires d'ouverture

Accueil du public et permanence téléphonique

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Fermée le mercredi pendant la crise sanitaire

Permanence du maire : 1<sup>er</sup> samedi du mois

### Sur RDV (l'après-midi)

- État civil (*Reconnaissance anticipée, Pacs, dossier de mariage...*)
- Recensement militaire
- Vente de concession
- Urbanisme (*Consultation de permis de construire, cadastre...*)

### Marché de Bréval

Tous les vendredis matins Place du Tranchant

### Location de salle communale

Contactez la mairie par téléphone ou par mail  
[mairie-de-breval@orange.fr](mailto:mairie-de-breval@orange.fr)

## PERMANENCE du MAIRE

Samedi 6 mars 2021 : T. NAVELLO

La permanence peut être modifiée en fonction de l'actualité ou des obligations du Maire.

À cette même date, les adjoints se tiennent également à votre disposition : **sur RDV uniquement.**

## NUISANCES RURALES

Il est fréquent que des nuisances sonores ou olfactives liées aux animaux ou au son des cloches provoquent des conflits de voisinage en milieu rural.

La proposition de loi de Pierre Morel-A-L'Huissier, député de Lozère, a été adoptée à l'Assemblée Nationale le 30 janvier 2021, à l'unanimité avec « 66 voix pour » et « zéro voix contre ».

Il s'agit du Texte n° 2618 visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises. Il précise que les régions feront l'inventaire avec l'aide des départements des odeurs et des sons qui font la particularité de leur territoire. Dès lors que ceux-ci y seront inscrits, ils seront protégés.

Les odeurs de bouses de vaches, de fumier, le son des cloches, le bruit des animaux dont le chant du coq ou le coassement des grenouilles ne pourront plus être considérés comme des troubles anormaux de voisinage.

## JOB D'ÉTÉ

La commune de Bréval recherche un employé polyvalent en **CDD pour les mois de juillet et août 2021** pour l'entretien des espaces verts, petits bricolages divers... Permis B obligatoire.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions d'envoyer un CV + Lettre de motivation à la mairie de Bréval soit par courrier, soit par mail à [mairie-de-breval@orange.fr](mailto:mairie-de-breval@orange.fr)

## COVOITURAGE

Depuis la crise sanitaire, beaucoup de trains ont été supprimés sur le réseau national. Ce qui engendre des difficultés non négligeables pour l'ensemble des personnes qui utilisent ce moyen de transport pour se rendre sur leur lieu de travail.

Face à cette situation, un usager a décidé de créer un groupe Facebook pour le covoiturage à destination des gares de la Vallée de l'Eure et du Mantois.



Covoiturage - Gares de Bréval, Bueil, Rosny-sur-Seine, Bonnières, Mantes

Nous remercions David Rondel pour cette initiative !

Ne tardez plus, rejoignez le groupe Facebook « *Covoiturage - Gares de Bréval, Bueil, Rosny-sur-Seine, Bonnières, Mantes* »

## RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune Français âgé entre 16 ans et 16 ans et 3 mois doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (*inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment*).

### DÉMARCHE

- En mairie, munis d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que du livret de famille.

- Via internet si vous avez un compte France Connect

Une fois cette démarche effectuée, le jeune a 3 mois pour créer son compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr)

Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée « *Défense et Citoyenneté* » (JDC).

Avec la crise sanitaire actuelle, la Journée « *Défense Citoyenne* » se fait **en ligne**, il est donc très important que les numéros de téléphone, adresses mails et adresses postales soient correctement renseignés.

## GROUPEMENT PAROISSIAL de BRÉVAL - Messes en mars

Samedi 6 mars • 16h30 BOISSETS

Dimanche 7 mars • 9h BREVAL

10h30 DAMMARTIN EN SERVE

Samedi 13 mars • 16h30 MONDREVILLE

Dimanche 14 mars • 9h BREVAL

10h30 DAMMARTIN EN SERVE • 16h30 BREVAL

Samedi 20 mars • 16h30 FLACOURT

Dimanche 21 mars • 9h BREVAL

10h30 DAMMARTIN EN SERVE • 16h30 BREVAL

Samedi 27 mars • 16h30 LE TERTRE SAINT DENIS

**Dimanche des Rameaux**

Dimanche 28 mars • 10h30 BREVAL

10h30 DAMMARTIN EN SERVE

Samedi 3 avril • 21h DAMMARTIN EN SERVE

**Dimanche de Pâques**

Dimanche 4 avril • 10h30 BREVAL

10h30 DAMMARTIN EN SERVE



## ENCOMBRANTS

### RAMASSAGE des ORDURES MÉNAGÈRES et COLLECTE SÉLECTIVE

**ORDURES MÉNAGÈRES + VERRES**  
 BRÉVAL village : les 1<sup>er</sup>, 15 et 29 mars 2021  
 Hameaux de BRÉVAL : les 5 et 19 mars 2021

**ORDURES MÉNAGÈRES + CARTONS, PLASTIQUES**  
 BRÉVAL village : les 8 et 22 mars 2021  
 Hameaux de BRÉVAL : les 12 et 26 mars 2021

La Communauté de Communes collecte deux fois par an vos encombrants en porte à porte. Les encombrants doivent être sortis la veille de la collecte, devant votre habitation et accessibles pour les équipes... Après le ramassage de vos encombrants, n'oubliez pas de nettoyer et enlever les éventuels déchets restants. **2 dates différentes entre le centre de Bréval et les hameaux :**

**Mercredi 24 mars : Centre de Bréval**  
**Mercredi 14 avril : Hameaux de Bréval**

**La liste des déchets interdits :**

- Les pneus • Les batteries • Les pièces automobiles
- Les produits toxiques, inflammables • Bonbonnes de gaz et aérosols • Les pots de peintures • Les grandes vitres • Les gabarits supérieurs à 2m50 • Les gravats • Les Déchets d'équipements Électriques et Électroniques

## VIE MUNICIPALE

### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 FÉVRIER 2021

Convocation du 29 janvier 2021  
 PRÉSIDENCE : Thierry NAVELLO  
 PRÉSENTS : René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Estelle HENRY, Hélène CHAUFTON, Jean-Yves SEILLE, Mylène MOREAU, Jacky LECLERC, Gwénaëlle MILON, Christine TOURNAY, Christian FOUCAULT, Myriam DAVI, Sébastien MOLINIER (arrivé à 20 h 02)  
 ABSENT EXCUSÉ : Patrick LEMAIRE Julien MOREAU (Procuration donnée à Thierry NAVELLO), Julie FLAMAND (Procuration donnée à Maryse MAUGUIN), Patrick LEMAIRE (Procuration donnée à Michel ABRAHAM)  
 SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Maryse MAUGUIN

Le compte rendu de la dernière réunion datant du 8 janvier 2021 est adopté, à l'unanimité.

### COMMUNE

#### ► DÉLIBÉRATIONS

**2021-14 : Règlement intérieur : modification de l'article 19**  
 Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** que le Débat d'Orientation Budgétaire figurant à l'article 19 du règlement intérieur de la Commune ne s'applique pas à notre Commune  
**DECIDE** de supprimer l'article 19 du règlement intérieur de la Commune

**2021-16 : Personnel communal : Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)**  
 La nouvelle Perception de Mantes-la-Jolie sollicite une déli-

bération en matière de versement des IHTS, celle prise le 2 mai 2019 n'est pas assez précise. Elle demande de lister les emplois et les missions impliquant la réalisation d'heures supplémentaires. Elle explique qu'en 2020 plusieurs jugements de la Chambre Régionale des Comptes ont mis en débet des comptes sur ce manque d'informations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** le versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaire (IHTS) aux fonctionnaires territoriaux titulaires ou stagiaires employés à temps complet, temps non complet et temps partiel, appartenant aux catégories C ou B, ainsi qu'aux agents contractuels à temps complet, temps non complet et temps partiel, de même niveau.

En raison des missions exercées et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, les emplois concernés par la présente délibération sont :

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	FONCTIONS
Administrative	Rédacteur	Rédacteur Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	Collaborateur services administratifs Gestionnaire Assistant de direction
	Adjoint Administratif	Adjoint administratif Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	Agent d'accueil Assistante administrative Assistante administrative et comptable
Technique	Adjoint Technique	Adjoint technique Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Agent d'entretien Agent espaces verts Agent polyvalent
Animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Agent de convivialité

## 2021-17 : Travaux de voirie : Demande d'une subvention du programme voirie et réseaux divers 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de solliciter du Conseil Départemental une subvention au titre du programme Voiries et Réseaux Divers (VRD) 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales d'un montant de 265 127 € soit 70 % du montant de travaux subventionnables de 378 752.50 €

### ► GESTION

• **Commission des finances du 1<sup>er</sup> février 2021** : une présentation des orientations budgétaires envisageables sous forme de ratios... a été faite.

### ► BÂTIMENTS MATÉRIEL

- **Panneaux photovoltaïques aux Ateliers** : Le projet avance. Un cabinet d'études est en cours de recrutement afin de réaliser un diagnostic. La question est de savoir si la charge peut être supportée par la charpente ou non ?
- **Maison médicale provisoire** : des soucis avec les modules préfabriqués (fuites...)

### ► VOIRIE

La Commission Voirie réunie le 20 janvier 2021 souhaite axer les projets 2021 sur la sécurité :

- **Les Bossus** : implantation d'un abri bus
- **Gamacherie** : aménagement d'un quai auprès de l'abri bus existant, signalisations verticale et horizontale et création d'un point lumineux
- **Sortie de la Gamacherie** : pose d'un miroir
- **Rue Jean Mermoz, route de Boissy et rue du Hamel (après le Cimetière)** : installation d'écluses
- **Entre le Hamel et Bréval** : limitation de la vitesse à 50 km/h

**Contrat rural** : les travaux avancent. Après le revêtement de la chaussée rue Lecomte Denis, la pose des pavés rue des écoles, l'installation des marches est prévue à la fin de ce mois.

**Potager** : la clôture est terminée.

**Rue Christian Cheneau** : La commune est propriétaire.

Un acte notarié a été établi.

### ► FÊTES ET ANIMATIONS

Toutes les animations (*fête de la Pentecôte, American day...*) sont en attente des mesures gouvernementales qui pourraient permettre de les organiser. La cérémonie des récompenses du 12 mars prochain est déjà compromise.

### Commission Environnement et Fêtes et Animation du 27 janvier 2021

Il a été question du projet de fleurissement dans l'objectif d'agrémenter tous les emplacements libres (*massifs, rocailles...*) avec des végétaux restants feuillus en période hivernale.

**Bus numérique** : Les dates sont modifiées en raison de la Covid-19

**Bus santé** : Il s'installera Jeudi 4 mars 2021 de 10h à 17h sur le Parking d'Intermarché

### ► INFORMATION – COMMUNICATION

- **Bulletin Municipal** : Le prochain paraîtra en février.
- **Site internet** : il est en cours de création
- **Fibre** : Orange restera notre prestataire pour le passage de la fibre et le changement de la téléphonie en Mairie. Une vérification sera toutefois effectuée quant à la réelle connexion à la fibre.

• **Installation du Cloud en Mairie** : La bureautique reste à transférer.

### ► CCAS

En ce qui concerne la vaccination, les personnes de + de 75 ans ont été appelés. Ils ont la possibilité de bénéficier d'un transport s'ils touchent l'APA et sont reconnus GIR 1 à GIR 4 (*niveau de dépendance*), mais impossible d'avoir des rendez-vous à l'heure actuelle.

## INTERCOMMUNALITÉ

**Centre de loisirs de Neauphlette** : Il sera ouvert du 15 au 26 février 2021

### ► SIVU BRÉVAL NEAUPHLETTE

Comité syndical du 20 janvier 2021. Un cabinet a été nommé pour évaluer la conformité des objectifs menés par Veolia.

La prochaine réunion aura lieu le 15 février 2021.

### ► SIVOS BRÉVAL NEAUPHLETTE

- **Point eau chaude** : La demande a été rejetée par le Comité Syndical
- Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place suite aux dernières mesures gouvernementales
- Les inscriptions en école maternelle sont ouvertes.

### ► SIVSCP

- Le projet d'installation en Leds des terrains sportifs est en cours.

► **SEY** : La prochaine réunion aura lieu le 11 février 2021

## ASSOCIATIONS

Les demandes de subvention sont en cours

## QUESTIONS DIVERSES

- **Elections départementales et régionales** : Elles auraient lieu en juin prochain les dimanches 13 et 20 juin 2021. L'Assemblée Nationale doit statuer le mardi 9 février 2021
- **SNCF** : l'article du « *Courrier de Mantes* » en date mercredi 3 février 2021 fait état des tractations menées par la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France pour enrayer les difficultés rencontrées par les voyageurs de la ligne J.
- **Dépôts sauvages** : Ils sont à déplorer notamment à la Gamacherie occasionnant une logistique pour leur évacuation.
- **CCPIF** : Un diagnostic énergétique a été proposé aux habitants de la CCPIF en partenariat avec la Poste.
- **Vitesse excessive Gamacherie** : Saint-Illiers-la-Ville est concernée s'agissant de l'entrée du hameau

**Date de la prochaine réunion de conseil** :  
Vendredi 5 mars 2021

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 21 h 20



# ACTION SOCIALE

## Bus Santé Femmes



En partenariat avec la RATP et grâce au soutien financier des départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines et de la région Île-de-France, l'Institut des Hauts-de-Seine propose un projet de prévention

santé et de bien-être pour rompre l'isolement et créer du lien social avec les femmes les plus isolées : le « **Bus Santé Femmes** ».

Ce dernier devait être présent sur la commune de Bréval en novembre 2020, mais avait été annulé en raison du coronavirus. La venue du bus est donc prévue le **jeudi 4 mars 2021** sur le parking d'Intermarché de 10h00 à 17h00.

## Bus Numérique

Depuis le printemps dernier la CCPIF a proposé aux communes de subventionner des ateliers numériques auprès de seniors qui souhaitent découvrir les outils informatiques ou se perfectionner.

10 personnes se sont inscrites pour participer aux 5 séances de 2 heures le mardi de 10h à 12h. Les ateliers auront lieu dans la salle des fêtes (et non dans le bus prévu à cet effet) pour avoir une meilleure connexion internet et pour respecter les gestes barrières.

La CCPIF a choisi La Ligue de l'Enseignement pour animer les ateliers qui devaient se dérouler en février et en mars.

Malheureusement nous venons d'être informés qu'ils sont repoussés à une date ultérieure à cause de la situation sanitaire.

*Nous espérons qu'ils pourront avoir lieu à la fin du printemps !*

## PAM 78-92

Qu'est-ce que le PAM ? Le sigle PAM signifie « **Pour Aider à la Mobilité** ».

Mis en place et financé par les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, la région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, le PAM 78 - 92 est un service de transport public collectif à la demande, d'adresse à adresse, destiné aux personnes à mobilité réduite domiciliées de manière permanente dans les départements des Yvelines ou des Hauts-de-Seine.

Le service PAM 78 - 92 est disponible :

- Tous les jours de la semaine ;
- Toute l'année, sauf le 1<sup>er</sup> mai ;
- De 6h à minuit.

Les transports se font dans toute l'Île-de-France pour un trajet de plus de 500 mètres qui commence ou qui se termine dans les Yvelines ou dans les Hauts-de-Seine.

**Ne sont pas acceptés dans le service PAM 78 - 92 :**

- Les déplacements scolaires ;
- Les trajets dont le coût est totalement pris en charge par une aide sociale spécifique ;
- Les transports financés par l'Assurance Maladie.

### Transports spéciaux vaccination Covid-19

*Afin de ne pas pénaliser les personnes qui ne peuvent pas se déplacer au centre de vaccination contre la Covid, le département des Yvelines et Hauts-de-Seine mettent en place des navettes gratuites. Certains habitants de Bréval ont déjà pu bénéficier de ce service.*

*Avant de contacter PAM 78-92, il faut évidemment avoir un rendez-vous de programmé...*

Tél. **08 06 00 78 92** ou [www.pam78-92.fr](http://www.pam78-92.fr)



# VIE SCOLAIRE

## SIVOS BRÉVAL - NEAUPHLETTE

4 bis, rue des Écoles - Tél. 01 34 78 01 52

Mail : [sivosbrevalneauphlette@orange.fr](mailto:sivosbrevalneauphlette@orange.fr)

### SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions, modifications ou radiations se font avant le 20 de chaque mois. Pour toutes les modifications sur les services périscolaires : [servicesperivosbn4@gmail.com](mailto:servicesperivosbn4@gmail.com)

**En cas de changement**, ne pas oublier de nous communiquer votre nouvelle adresse mail.

**Pour prendre rendez-vous :**

merci de téléphoner au **01 34 78 01 52** ou de laisser un message sur : [sivosbrevalneauphlette@orange.fr](mailto:sivosbrevalneauphlette@orange.fr)

**En cas d'urgence** (ex. : retard pour récupérer un enfant) vous pouvez joindre un personnel du périscolaire au : **06 84 11 83 41**

**Attention : le SIVOS est fermé le mercredi et le vendredi.**

### INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2021 ÉCOLE MATERNELLE « LA RIBAMBELLE »

Les parents des enfants nés en 2018 sont invités à procéder à l'inscription de leur enfant à l'école maternelle auprès des mairies de leur domicile. Les mairies transmettront les dossiers d'inscription à l'école maternelle.

Les parents prennent ensuite contact avec la directrice pour

convenir d'une rencontre ou d'un rendez-vous téléphonique, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

Directrice : Mme Claude JENCK – Tél. : **01 34 78 36 64**

\*\*\*\*\*

**Pour les personnes domiciliées à Bréval, voici la liste des documents à prévoir pour la constitution du dossier :**

- Livret de famille (toutes les pages)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation de l'école précédente (le cas échéant)
- Un numéro de téléphone et une adresse mail valides
- Préciser si votre enfant mangera ou non à la cantine

**Pour déposer le dossier de votre enfant, 3 possibilités s'offrent à vous :**

- Venir aux heures d'ouverture de la mairie le matin
- Déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de la mairie
- Ou envoyer tous les documents par mail à : [mairianne@orange.fr](mailto:mairianne@orange.fr)

### CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école de l'élémentaire a eu lieu le 09 février 2021. Le compte-rendu est consultable sur le site internet de Bréval et l'application mobile, rubrique « *Enfance/Jeunesse* ».

Le conseil d'école de la maternelle aura lieu le 15 mars 2021.

Les articles devant paraître dans le bulletin mensuel de AVRIL 2021 doivent parvenir au plus tard le dimanche 14 mars 2021 à : [bulletinbreval@gmail.com](mailto:bulletinbreval@gmail.com)



## ALGD

Pour respecter les mesures sanitaires et ne faire prendre à nos adhérents aucun risque, l'Assemblée Générale de notre association s'est tenue en mode distanciel.

Les nombreux votes pour valider les bilans : moral et financier montrent tout l'intérêt suscité. Merci, c'est un vrai encouragement à continuer malgré toutes ces difficultés, à la fois financières et d'organisation pour l'année à venir.

La **guinguette** prévue en Mars est reportée un peu plus tard. La date de la **fête de l'ALGD** sera également déplacée. Restons optimistes pour le **Gala de danse** prévu en juin. Peut-être trouverons nous une idée pour le maintenir d'une autre manière.

Les **cours de dessin**, en visio, continuent et comptent 2 élèves de plus. Bravo l'artiste !

Juste pour terminer de manière rigolote, un proverbe américain :

**« En période de prospérité : prudence ; dans l'adversité : patience »**



Dernière ligne droite pour notre concours virtuel. Celui-ci sera clos le **1<sup>er</sup> mars 2021**, et vous pourrez voir toutes les photos sur notre site à partir du 13 mars.

Les membres de BrephodiaVal seront à l'honneur cette année et exposeront sur le thème :

**« Le confinement de 2020 vu par les membres de l'association »**

Alain Inguimberty

Président de BrephodiaVal

[brepho.diaval.free.fr](http://brepho.diaval.free.fr)



## PERMANENCES DE MARS 2021

### Accueillis :

les samedis 6 et 20 mars

**Dons vestimentaires, alimentaires, bimbeloterie ...**

le samedi 13 mars

Isabelle au 01 34 78 03 25

ou 06 65 15 41 98 (répondeurs)

Les 26, 27 et 28 mars, à partir de 15h30, une collecte alimentaire est organisée à Intermarché au profit de l'association.



Saint-André  
Bréval Dammartin

## ACTION RAMASSAGE DES DÉCHETS

Le samedi 6 février notre Tribu, 4 jeunes (11-14 ans) et moi-même, avons mené une action de ramassage des déchets à Bréval.

Cette action s'intègre dans notre projet d'année lié à la Nature ! Résultat 2 sacs de 50L en 2 heures.



### Nos jeunes vous racontent :

Nous étions 4 Scouts et Guides ainsi qu'une cheftaine pour ramasser les déchets. Notre objectif était de limiter la pollution. Nous avons été surpris de la quantité de déchets que nous avons trouvée facilement en quelques heures.

Noah

Nous avons ramassé les déchets dans la ville de Bréval en commençant par le collège et en remontant vers le parc, la forêt, pour finir notre périple au niveau des nouvelles maisons. Nous avons trouvé énormément de choses, la grande majorité était en plastique :

- Des bouchons de toutes bouteilles existantes
- Des recharges de cigarette électronique
- Une bouteille d'hélium
- Des papiers de bonbons
- ...

En enlevant les déchets régulièrement, nous aidons à la dépollution de la planète et ceci pour la préserver.

Yann

Krystal LESNIAK

Cheftaine Scouts et Guides

[tribu.scouts.breval@gmail.com](mailto:tribu.scouts.breval@gmail.com)





# Tel Est Ton Gène

## Téléthon 2020

Dans le cadre du téléthon 2020, l'association « **Tel Est Ton Gène** » a organisé en partenariat avec la mairie de Neauphlette dans la cour de la mairie une collecte d'appareils électriques de maison et de bureau...

Vous avez été nombreux à participer (*on se souvient de l'encombrement du local*) et en début du mois de février la société APR2 nous a transmis le poids de cette récolte :

### 1 426 kg

de vieux appareils imprimantes, ordinateurs, appareils électriques divers, piles,...

À raison de 25€ par 100 kg une belle somme a donc été transmise par la société directement à l'AFM.

**MERCI à la mairie de Neauphlette pour le prêt de son local et MERCI à vous toutes et tous d'avoir autant participé.**

Vos dons servent à soutenir les chercheurs, mais aussi les malades et leur famille.

Comme vous avez pu le constater lors de ce grand week-end de décembre de nombreux enfants ont pu bénéficier des avancées thérapeutiques. Continuons...

**Votre mobilisation contribue à participer  
aux victoires de demain !**

**L'équipe Tel Est Ton Gène**

Association Tel Est Ton Gène  
49, Rue du Parc 78980 BREVAL  
Tel. 06 79 68 16 38

Depuis le début de la crise sanitaire, l'impact sur la vie associative se fait durement ressentir. Pour rappel, un petit « *mémo/contacts* » de nos associations culturelles, sportives, événementielles et solidaires :

ADMR : Tél. 01 34 78 78 05

ALGD : Tél. 06 78 30 14 16

AMICALE DES POMPIERS : Tél. 06 20 06 46 57

APE du SIVOS : ape.brevalneauphlette@gmail.com

BREPHODIAVAL : Tél. 01 34 78 36 12 ou 06 14 67 07 39

BRÉVAL AGRI : Tél. 06 48 27 84 38

BSL : Tél. 06 22 44 69 88

CLUB DE L'AMITIÉ : Tél. 06 84 72 08 88

FAIS BOUGER BRÉVAL : Tél. 06 34 23 44 61

FCPBL : Tél. 06 23 65 62 68

FERME DE LA SOURCE : Tél. 06 80 13 07 73

MARPA AGMRB : Tél. 01 34 78 03 39

PAS SAGE : Tél. 06 85 72 99 44 ou 06 86 36 65 32

SCOUTS : Tél. 06 85 72 99 44 ou 06 86 36 65 32

SECOURS CATHOLIQUE

Tél. 06 65 15 41 98 ou 01 34 78 03 25

SOCIÉTÉ DE CHASSE : eric.magny@dartybox.com

SOL & JOY : Tél. 01 34 78 36 12 ou 06 14 67 07 39

TELESTTONGENE : telesttongene@gmail.com

TENNIS CLUB DE BRÉVAL : Tél. 06 07 51 91 98

UNC : Tél. 01 34 78 30 20

Pour plus de détails, vous avez la possibilité de vous reporter à l'**application mobile** Ville de Bréval, le **site internet** ou le **bulletin annuel**.



## BSL JUDO ADAPTÉ

### Activités et crise sanitaire

En ce début d'année 2021 si particulier, depuis le premier confinement au mois de mars, notre activité sportive a en effet été plus que chamboulée, perturbant nos habitudes de vie associative et nous demandant une adaptation régulière.

Malgré de réelles difficultés pratiques, certains ont eu la possibilité de continuer leurs activités.

Et même si l'optimisme nous anime, nous sommes néanmoins conscients qu'il nous faudra encore être patient pendant plusieurs semaines, avant de pouvoir à nouveau pratiquer du sport.

Seuls les sportifs de la section Judo Adapté du BSL ont le droit de pratiquer en ce moment, comme public prioritaire (*personne en situation de handicap mental*), mais en respectant les gestes barrières ; ce qui ne ressemble pas à la pratique du judo.

Lorsque le temps le permet, nous mettons en place en extérieur, dans le bois de Bréval, des exercices de renforcement musculaire et de résistance.



Mais depuis la baisse des températures, nous pratiquons à la salle des sports.

Cette année, nous avons un petit nouveau de 7 ans. Ce qui nous amène à la réflexion de créer une séance pour les plus jeunes le samedi après-midi.

Si des parents souhaitent que leur jeune enfant pratique du judo adapté, merci de nous contacter.

**Le bureau**

Tél. 06 22 44 69 88



## Nouveau dès septembre 2021

- 6ème générale (en association avec l'Institution Notre-Dame de Poissy)
- Bac général (2nde GT et Première), enseignements de spécialité :

- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Biologie-Ecologie



- BTSA ACSE (comptabilité et stratégie d'entreprise agricole) en apprentissage



Participez à nos  
**Journées Portes ouvertes**  
pour obtenir des informations et visiter l'établissement.

Nous vous attendons :

Le SAMEDI 13 MARS entre 09h30 et 17h00  
Le SAMEDI 5 JUIN entre 09h00 et 13h00

Sur rendez-vous

Internat - Demi-pension - Equitation proposés dans toutes les classes







# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2021

(Le compte-rendu est publié dans sa totalité sur le site web de la mairie : [www.neauphlette.fr](http://www.neauphlette.fr))

Sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, maire,

**Présents :** Martine BOURGEOIS - Mickaël SEJOURNE - Patrice PRIGENT - Alain GARRIGOU - Samuel LEFORT - Jérôme LEBLOND - Marie-Françoise DUVAL - Florence JOURNET - Dorothée SELLIER - Christian GUILLOT - Kelly RIOU - Vladimir OUSPENSKY - Guillaume CHARDON - Maud BRUNET

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Secrétaire :** Maud BRUNET

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2020 est validé à l'unanimité.

### DÉLIBÉRATIONS

#### Institution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires

**Vu** le surcroît de travail durant certaines périodes (*préparation de manifestations, travaux urgents, interventions pour saler et déneiger, réunions*), les agents pourront être amenés à effectuer des heures supplémentaires. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette instauration.

#### Délibération pour autoriser la signature des documents de la vente du terrain au Hameau de Beaulieu

Pour financer une partie des travaux du Parc du Radon, il est prévu de vendre la parcelle de 1336 m<sup>2</sup> située rue des Prés de Beaulieu. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer tous documents relatifs à cette vente.

#### Délibération pour autoriser la signature d'un prêt bancaire

Financement des travaux du Parc du Radon : RDV du Maire et du 3<sup>ème</sup> adjoint avec le conseiller du Crédit Agricole collectivités. Présentation en Comm finances le 22/01. Le prêt choisi est un prêt à court terme, qui permet des remboursements anticipés au fur et à mesure des versements de subventions, au taux de 0,40% ; **le but de l'équipe municipale est de ne pas endetter la commune à long terme, afin qu'à la fin de ce mandat, elle ne le soit pas plus qu'actuellement.** Le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce prêt.

#### Délibération pour autoriser le maire à publier une recherche de contrat stagiaire dans le cadre de la subvention de la Région

La commune s'étant engagée à prendre un stagiaire 2 mois minimum, ce stage portera sur la mise à jour du logiciel du cimetière et de l'archivage. Le Conseil autorise le Maire à l'unanimité à publier l'annonce sur le site de la Région.

#### Délibération autorisant le maire à signer le contrat JVS logiciel cadastral

pour la maintenance et l'intégration des plans cadastraux. Le conseil municipal autorise le Maire à signer un nouveau contrat pour une durée de 3 ans.

### INTERCOMMUNALITÉ et SYNDICATS

#### Commission tourisme

\* **Commission tourisme** : création d'itinéraires pédestres et cyclables sur le territoire de la CCPIF. Pour Neauphlette, 4 parcours, du clocher vers et à travers les hameaux, distances de 5 à 13 km. Le nouveau site du Radon sera bien placé sur les itinéraires !

\* **Le Bureau d'Etudes pour le schéma directeur d'assainissement a été choisi** : L'étude commencera courant 2021.

\* **Assainissement à Tripleval** : appel d'offres infructueux = les particuliers devront procéder aux raccordements.

\* **Visio conférence des maires de la CCPIF** avec les Sénateurs, dont M. Gérard Larcher, Président du Sénat. Le Maire a posé des questions spécifiques : Qu'en est-il de la Taxe d'habitation ? Sera-t-elle compensée ? Demande de modification de la gestion des dossiers de *cat nat* (*sécheresse et réhydratation des sols*) par les assurances, de façon à rallonger les périodes de reconnaissance.

#### SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

**SIVU : Jérôme Leblond** : Liste des projets demandés aux communes. Devis des bouches d'incendie (*D11/Beaulieu*) : 60000€HT pour 90 m de tuyaux ! Le projet d'usine de décarbonatation avance, les travaux pourraient commencer fin 2021 : cela donnera une eau douce pour l'usager, mais une augmentation du M3 d'eau de 32 cts...

**SIVOS : Samuel Lefort** : Des masques pour enfants offerts par la Région à Neauphlette ont été donnés à l'école. Difficultés pour les enfants de garder le masque pendant les repas. Le devis de réhabilitation des pompes à chaleur est de 27000€.

**SIVSCP : Patrice Prigent** : RAS.

**SICOREN : Patrice Prigent** : Réponse au courrier envoyé, mais aucune visite du gymnase n'est prévue, et aucun changement sur l'adresse du syndicat...

**SIAARR** : Les fossés sont pleins ! Voir Route au Coignet ? M. Séjourné pose la question de recréer le fossé en face de la station d'épuration, en limite du champ situé au-dessus ? Beaucoup d'eau s'y écoulent et inondent champ et route, et station...

**SEY : Alain Garrigou** : L'Prochaine réunion jeudi : 20 points à débattre ! Orientations budgétaires + projets. Alain Garrigou est désormais membre de la Commission appel d'offres.

### VIE COMMUNALE

#### LES COMMISSIONS

**Espaces verts : Martine Bourgeois**. A cause du froid, pas de plantation : les plants en jauge se portent bien ! Entrées de hameaux : des échanges de mails ont permis de bien avancer : Remerciements aux conseillers qui répondent aux mails ! Récupération d'objets agricoles pour être « arrangés » par les agents communaux. Construction de tepees, fabrication de silhouettes représentatives des spécialités de certains hameaux : Réunion à prévoir mi-mars. Compléter le massif de l'église et les 2 côtés de la pergola du parking avec les rosiers du square de Beaulieu qui ont été arrachés. Déneigement et salage effectués un dimanche AM. Pose de bitume le long des massifs

près de la mairie : cela évitera le désherbage ? Projets d'achats de nouvelles illuminations de Noël.

**Développement et projets : Patrice Prigent** : Subventions : les réponses positives du Département et de la Région permettent enfin d'envisager la concrétisation du projet du Radon : RDV Maître d'œuvre/entreprises pour faire le planning et les derniers choix. Le « Permis d'Aménager » est en cours. L'aspect financier a été vu en Commission Finances et expliqué plus haut.

**Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : Mickaël Séjourné** : Nécessité d'« arranger » le virage à La Couarde, à la hauteur du square : les cars détériorent trottoir, borne incendie, par manque de place pour tourner. Devis en attente pour travaux de voirie. Prévoir des comptabilisations de passage de véhicules. Parement bois de la terrasse de la mairie posé par l'entreprise Sébille : du plus bel effet ! **Le mur limitrophe du terrain de l'Armée du Salut à Beaulieu a été abattu, car devenu très dangereux : il risquait à tout moment de tomber sur piétons ou véhicules. La mairie n'étant pas propriétaire du terrain, elle a procédé aux travaux d'urgence, et sécurisé les abords, en attendant une décision plus pérenne sur le devenir de ce mur et de ce terrain.** Rue de Beaulieu : la chambre Télécom en mauvais état empiétant sur la chaussée a été réparée !

**Urbanisme : Marie-Françoise Duval** : Peu de demandes de PC en ce moment. Quelques déclarations préalables.

**Communication : Martine Bourgeois** : Le bulletin évolue doucement: remarques positives de certains lecteurs ! Le CR du CM, notamment est plus agréable à lire. NB : pas de bulletin mensuel début janvier : pas assez d'informations, ni de temps... surtout après la parution du bulletin annuel fin décembre qui a nécessité une grosse masse de travail. Panneau pocket en progression : Merci aux 247 abonnés sur smartphone à ce jour !

**Culture loisirs animation : Kelly Riou** : Pour cause de Covid, la Commission n'est pas débordée !!! Une innovation cependant avec un concours photos réservé aux Neauphlettois. La CLA espère vivement concrétiser bientôt tous ses projets ! Réunion mi-mars.

**Action sociale : Martine Bourgeois** : Un grand et chaleureux merci aux membres de la CAS, pour le temps consacré à la confection des colis, et pour leur bonne humeur ! Un mail a aussi été envoyé aux fournisseurs pour les remercier d'avoir si bien joué le jeu, tous ravis de leur participation et heureux que leurs produits aient plu : retours unanimes positifs : original, bon, chaleureux avec le petit mot d'accompagnement ! Une administrée est même venue demander ce qu'il faut faire pour avoir droit à un colis, tellement elle en a entendu parler ! Actions ponctuelles chez des administrés âgés et/ou isolés = visites d'assistante sociale.

#### LES ASSOCIATIONS

**Comité des fêtes : Dorothée Sellier** : Le loto a été annulé, son report est difficile car le planning de la SDF de Bréval est complet. Le CDF est donc en « Standby » après l'opération Noël dont il faut souligner le succès : la formule a beaucoup plu : les familles ont été ravies de récupérer la photo offerte, et joyeusement présentée ; merci à Alain pour son travail et son talent ! Les projets ne manquent pas, mais restent dans l'incertitude d'une programmation... Rachat de la machine « barbe à Papa » et récupération du matériel prêt, suite à la dissolution de l'APE.

**AGMRB / MARPA : Martine Bourgeois** : Globalement, les résidents ne vont pas très bien, surtout moralement. Pas d'autorisations de sorties, sauf médicales. 2 hospitalisations actuellement. Pas de possibilités de jeux de société mais des animations ont tout de même repris : gym, chant, promenades, repas à thème. Visites tjrs sur rdv, et dans le hall. Vaccination : ok du Département pour les doses, mais pas de médecin pour les administrer ! Aucun malade avéré du Covid. 2 logements vides+ un qui va être quitté pour réorientation, mais pas de liste d'attente : on peut comprendre qu'il soit difficile pour les familles d'envisager un placement en ce moment... Coup de chapeau au personnel qui, en cette période compliquée, est solidaire avec énergie et bonne humeur !

**L'URBANISME** : Tableaux affichés en Mairie.

**L'ÉTAT CIVIL** : RAS.

### QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

\* Demande de participation financière de la part du Collège Les Nénuphars à la création d'une classe musicale de 25 élèves.

\* Demande de subvention du Club de l'Amitié.

\* Achat d'un radar pédagogique : 2 sociétés contactées par Christian Guillot : Elancité et AMD : prix sont sensiblement identiques (autour de 25000 €), mais pas les caractéristiques : étude à faire.

\* M. le Maire propose de « refaire sonner la cloche » du clocher de Neauphlette : il faudrait l'équiper d'un bras automatique et la régler sur des horaires acceptables pour le voisinage : avis partagés : à suivre !

\* Une conseillère habitante de La Commanderie, insistant sur le fait que les riverains sont excédés, demande une démarche « officielle » auprès de la Gendarmerie pour qu'elle organise des tournées plus fréquentes, suite aux cambriolages dans ce quartier. M. le Maire fera cette démarche.

\* Jérôme Leblond informe le Conseil que le Domaine de Primard, à Guainville (*ancienne propriété de Catherine Deneuve*) ouvrira fin mai un Hôtel 5 Etoiles + Restaurant gastronomique+ Restauro plus spécifiquement tourné vers les habitants de la région : 70 emplois recherchés : à partager !!!

**Prochain conseil : Mardi 9 mars 2021, 19 h. Séance levée à 21h45.**